

Les chercheurs continuent à demander des renseignements soit en personne soit par lettres. Notre plan de catalogue et d'index nous permet de fournir tout de suite le renseignement voulu s'il se trouve aux archives; si non, on constate promptement qu'il n'y est pas.

Un regard jeté sur la liste des livres, etc., présentés aux Archives donnera une faible idée de l'intérêt que l'on prend dans le progrès de l'œuvre, mais serait loin d'en faire voir la mesure complète.

Après la prise de Louisbourg, à la fin de juillet 1758, Wolfe s'employa à harasser et détruire les établissements français dans le bas du Saint-Laurent. Cette tâche qui n'allait pas à sa nature prit une partie des mois qui suivirent, et en novembre il rejoignait son régiment à Salisbury. Il fut bientôt après choisi par Pitt pour commander l'expédition contre Québec. Ce bref aperçu peut servir à faire voir combien il est difficile de comprendre la cause de la lettre de Wolfe, dont suit une copie. Il n'en est fait mention dans aucune de ses biographies, si je puis me fier à un examen minutieux. Il est possible, cependant, que M. Bradley, qui a eu accès à tous les papiers qu'a laissés Wolfe et qui en a fait un excellent usage dans une courte Vie du général, soit capable de jeter quelque lumière sur le sujet. Dans *Montcalm and Wolfe* de Parkman, une note, à la page 194 du second volume, donne un extrait de cette lettre, mais le texte de l'ouvrage n'en tient aucun compte. En mettant le nom de Lawrence entre parenthèses à propos de l'objection de Wolfe à servir sous les ordres d'un officier qu'on avait promu à son détriment quelques mois auparavant, Parkman veut évidemment indiquer que Lawrence était la personne en question, ce qui est possible, bien que Lawrence eût été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse par arrêté du conseil du 6 août 1704 et fût entré en fonction comme tel en octobre de la même année lorsqu'il reçut l'ordre à cet effet, après avoir été lieutenant-gouverneur intérimaire depuis la fin de 1753. La lettre, cependant, ne peut s'expliquer à la lumière d'aucun document qui soit encore connu; la seule allusion à un ordre lui enjoignant de rester de ce côté de l'Atlantique se trouve dans une lettre de Wolfe à son ami, le lieutenant-colonel Rickson, portant la date du 1er décembre 1758, et dont une partie au moins doit avoir été écrite antérieurement à cette date, c'est-à-dire dans le cours de novembre. Voici ce qu'il y dit: "Quand je suis parti d'ici (la lettre est datée de Salisbury) lord Ligonier me dit que je devais revenir à la fin de la campagne, mais j'ai appris depuis que je suis de retour, qu'un ordre a été envoyé de me garder là-bas." Ce qui démontre positivement que cette lettre a été écrite en novembre, c'est qu'il y dit: "J'ai aujourd'hui fait savoir à M. Pitt qu'il peut disposer de mes os comme il l'entend." La lettre à Pitt, du 22 novembre, disait: "Je n'ai pas d'objection à servir en Amérique, et en particulier dans le fleuve Saint-Laurent, si l'on doit y poursuivre quelques opérations." (Correspondance de Chatham citée dans la Vie de Wolfe de Wright, p. 164.) Comme la lettre à Pitt du 22 novembre est apparemment la seule des environs de cette date où Wolfe se déclare disposé à entreprendre l'expédition, il est au moins probable, si non certain, que c'est celle dont il est question dans la lettre au lieutenant-colonel Rickson, qui contient, comme il est dit plus haut, la seule allusion connue à l'idée de rester de ce côté de l'Atlantique après la prise de Louisbourg, mais ne peut servir à expliquer le ton d'irritation dans lequel est écrite la lettre qui suit. Rien n'indique à qui cette lettre est adressée.